

Index 2024 de la société ENGIE Thermique France : 75/100

ENGIE Thermique France	Note 2024	Barème
Indicateur 1 : Ecart de rémunération à situation comparable entre les femmes et les hommes	34	40
Indicateurs 2 et 3 : Ecart d'augmentations individuelles / de promotion	25	35
Indicateur 4 : Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité	NC	15
Indicateur 5 : Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5	10
Total	75	100

Période de référence : du 1er janvier au 31 décembre 2024. Un indicateur est incalculable sur une des sociétés.